

DIRECTIVES A SUIVRE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE CHARTE D'UN LIONS CLUB



Service des Nouveaux Clubs et du Marketing

Lions Clubs International
300 W. 22nd Street
Oak Brook, Illinois, 60523 USA

Téléphone: 630-571-5466, poste 306 (service en anglais)
Télécopie: 630-571-1691
Courriel: newclubs@lionsclubs.org

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CHARTE

Pour organiser un nouveau Lions club, il faut :

- Avoir un minimum de 20 membres fondateurs
- Avoir un parrain qui peut être un Lions club, une zone, une région, un cabinet de district ou une commission de district
- Avoir l'autorisation et la signature du gouverneur de district sur le formulaire de demande de charte
- Remplir ce formulaire de demande de charte
- Régler les droits appropriés

A la réception des formulaires de demande d'affiliation d'au moins 20 membres fondateurs, du nom du club parrain, des coordonnées des officiels du nouveau club et de l'accord du gouverneur de district, le formulaire de demande de charte peut être rempli et transmis au siège du Lions Clubs International, accompagné de la liste des membres fondateurs et du règlement des droits de charte.

NOM DU NOUVEAU LIONS CLUB

Un Lions Club doit porter le nom exact de la « municipalité » ou subdivision gouvernementale équivalente dans laquelle il est situé. Si le Club proposé ne se situe pas dans une municipalité, il doit porter le nom de l'unité gouvernementale officielle la plus appropriée et la plus apte à être identifiée localement, dans laquelle il se trouve. Si d'autres clubs existent dans la même municipalité, le club devra ajouter à son nom une "désignation distinctive" qui identifie clairement le club en le distinguant de tous les autres clubs se trouvant dans la même municipalité.

Voici d'autres conditions s'appliquant au nom du Lions Club:

- Les Lions Clubs ne pourront pas être nommés en l'honneur de personnes vivantes, à l'exception de celles qui ont occupé le poste de Président du Lions Clubs International.
- Aucun Lions Club ne peut ajouter la formule "International" à son nom comme désignation distinctive.
- Le Club ne peut pas se servir du mot « principal » comme désignation distinctive ou comme désignation qui pourrait signifier que ce club a un rang plus élevé que les autres clubs dans la communauté.
- Le terme "Club Doyen" (Host Club) sera un titre symbolisant le prestige et le statut de club parent dans la municipalité.

Prière de consulter les lignes de conduite qui se trouvent sur le formulaire de demande de charte et d'autres règlements pour déterminer le nom du club.

RECOMPENSE D'EXTENSION

Le gouverneur du district peut rendre hommage à deux personnes pour la création d'un nouveau Lions Club en leur décernant la récompense d'extension. Tout Lion qui a joué un rôle important dans la création du nouveau Lions Club, à l'exception du gouverneur de district et des membres fondateurs du nouveau club, peut recevoir la récompense d'extension. La candidature de membres fondateurs transférés « actifs » peut être prise en considération pour l'attribution de cette récompense.

DROITS DE MEMBRE FONDATEUR

Tous les nouveaux membres admis au Lions Club avant la soirée de remise de charte (à condition que la soirée de remise de charte ait lieu dans les 90 jours qui suivent la date de l'approbation de la charte) auront le statut de membre fondateur et devront régler les droits de charte de 30\$US. Les Lions en règle, transférés d'un Lions Club actif, devront régler la somme de US\$20 pour les droits de charte. Le statut de membre fondateur transféré ne sera conféré que si le membre est en règle dans le club dont il est issu lors de son transfert. Le transfert doit avoir lieu dans les 6 mois qui suivent son départ de l'ancien Lions club. Ces droits couvrent les frais administratifs et le coût des fournitures associées à l'organisation d'un nouveau Lions club.

ATTENTION : Pour que le siège du Lions Clubs International puisse traiter et approuver la demande de charte du nouveau club, les droits de charte pour ce nouveau club devront être réglés en totalité.

DIRECTIVES POUR LES PAIEMENTS

Les paiements doivent être émis au nom du LIONS CLUBS INTERNATIONAL. Merci d'utiliser l'une des méthodes de paiement expliquées ci-dessous.

1. Les chèques et traites bancaires (pour les paiements en dollars américains)

- Les règlements en dollars américains doivent être émis d'établissements bancaires américains. Tout chèque en dollars américains non émis par un établissement bancaire américain sera retourné à l'expéditeur.
- Dans la mesure du possible, tous les droits de membres fondateurs doivent être inclus dans un chèque au moment de la création du club.
- Joindre le chèque au formulaire de demande de charte. NB : 1) les chèques prescrits ne sont pas acceptés par notre banque et seront retournés à l'expéditeur, retardant ainsi le traitement de la demande de charte. 2) La prescription des chèques varie d'un établissement bancaire à un autre.
- Prière d'indiquer clairement le nom du nouveau Lions Club sur le chèque.

2. Bordereaux de règlement/transferts de fonds (pour les paiements en devises autres que les dollars américains)

Les versements en devises autres que des dollars américains doivent être versés au compte bancaire local de l'association, du pays concerné. Le bordereau de versement doit indiquer clairement le nom du nouveau Lions Club, la date du versement (jour/mois/année), le nom de l'établissement bancaire et le numéro du compte. Une copie de ce bordereau de versement doit accompagner le formulaire de demande de charte. Pour les directives de paiements selon les pays, consultez le site Internet de l'Association www.lionsclubs.org. Après avoir choisi la langue que vous désirez, vous accédez à la page d'accueil. De là, il suffit de cliquer sur « RESSOURCES », sur « INSTRUCTIONS DE REGLEMENT », qui se trouve au milieu de l'écran dans la section « INFORMATIONS FINANCIERES », puis sur « INSTRUCTIONS POUR LES PAIEMENTS ». L'écran qui s'ouvre ensuite dresse la liste de tous les pays francophones où l'association a un compte bancaire. En cliquant sur votre pays, vous accédez aux instructions pour effectuer vos paiements.

Les virements interbancaires en dollars américains. Si ce mode de paiement est utilisé, l'avis de virement doit indiquer clairement la date de la transaction, le nom du nouveau Lions Club, le montant du paiement et le numéro du compte bancaire. Ces précisions sont nécessaires pour identifier, dans les plus brefs délais, les paiements reçus à ce compte en faveur des nouveaux clubs et éviter tout éventuel retard dans le traitement de la demande de charte. Prière de joindre une copie de l'avis de transfert au formulaire de demande de charte.

Voici les coordonnées de cette banque:

**JP MORGAN CHASE BANK, NA
120 S. LASALLE STREET
CHICAGO, IL 60603
USA**

**Code SWIFT : CHASU33
Routing/no. ABA : 021000021
Numéro de compte : 105732
Nom du bénéficiaire : International Association of Lions Clubs**

Prière de noter que pour le bon traitement des transferts de fonds internationaux, l'avis de transfert doit porter un numéro/code SWIFT.

COTISATION INTERNATIONALE « PER CAPITA »

Outre les cotisations de club, de district et de district multiple, les membres de Lions Club règlent annuellement la cotisation internationale. Les cotisations internationales sont facturées à partir d'un mois après la date d'approbation de la charte du nouveau club et couvrent les nombreux avantages qu'offre l'affiliation Lions, notamment, l'abonnement à la revue THE LION. Le montant de la cotisation de club devrait être établi lors de la réunion d'organisation du nouveau club et devrait être recouvré le plus rapidement possible. Les cotisations sont souvent perçues en même temps que les droits de membre fondateur.

APPROBATION DE LA CHARTE

Une fois que la charte a été approuvée, le Service des Nouveaux Clubs et du Marketing expédie au Lion Guide du nouveau club les fournitures destinées au nouveau club et les certificats des membres fondateurs.

La charte, une lettre de félicitations signée par le président international ainsi que l'écusson de parrainage sont expédiés au gouverneur du district pour être présentés au nouveau club lors de la cérémonie de remise de charte.

Il est possible, bien entendu, de commander d'autres articles Lions au Service des Fournitures de Club au siège du Lions Clubs International. Certaines publications sont aussi téléchargeables à partir du site Internet de l'Association www.lionsclubs.org.

Merci de prévoir un délai de 45 jours pour l'enregistrement au siège international de la demande de charte et la livraison de la charte et des fournitures officielles de club.

CEREMONIE DE REMISE DE CHARTE

La cérémonie de remise de charte est une manifestation festive au cours de laquelle le gouverneur du district présente la charte au nouveau Lions Club. Dans bien des cas, un banquet est organisé auquel les Lions Clubs du district et des régions avoisinantes sont conviés. Les autres Lions Clubs profitent de cette occasion pour montrer leur support au nouveau club en lui offrant des cadeaux, tels que de l'argent ou des articles Lions pour l'aider encore plus à démarrer sur le bon pied.

Vous trouverez de plus amples informations sur la cérémonie de remise de charte dans la plaquette « Guide à la Planification de la Soirée de Remise de Charte » (TK-26).

SUPPORT OFFERT PAR LE SIEGE INTERNATIONAL

Le siège du Lions Clubs International propose plusieurs ressources pour aider le nouveau club. Encouragez les membres du nouveau club à consulter fréquemment le site Internet de l'Association www.lionsclub.org, qui donne une vue globale de ses programmes et ressources.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Le Service des Nouveaux Clubs et du Marketing est à la disposition non seulement des Lions Clubs qui souhaitent organiser de nouveaux Lions Clubs, mais des nouveaux Lions Clubs alors qu'ils entreprennent leur mission de service dans la communauté au sein de l'Association. Voici les coordonnées complètes de ce Service :

Service des Nouveaux Clubs et du Marketing

Lions Clubs International

300 W. 22nd Street

Oak Brook, Illinois, 60523 USA

Téléphone: 630-571-5466, poste 306 (service en anglais)

Télécopie: 630-571-1691

Courriel: newclubs@lionsclubs.org